

Burundi : La justice ordonne un nouveau procès pour Germain Rukuki

RFI, 27/07/2020 Burundi : la Cour suprême casse l'arrêt qui condamnait Germain Rukuki à 32 ans de prison. L'activiste burundais Germain Rukuki avait été condamné, il y a deux ans, à 32 ans de prison, la plus lourde peine jamais prononcée contre un défenseur des droits de l'homme, dans ce pays.

La Cour suprême du Burundi, la plus haute juridiction du pays, a cassé, le 30 juin dernier, l'arrêt pris par la cour d'appel qui confirmait cette longue peine, et a ordonné un nouveau procès. Pourquoi la plus haute juridiction burundaise casse-t-elle l'arrêt de la cour d'appel ? Germain Rukuki avait été arrêté, il y a un peu plus de trois ans, au plus fort de la répression en 2015. Un an plus tard, l'ancien directeur financier de l'ACAT-Burundi était condamné en première instance à 32 ans de prison, officiellement pour sa participation à un mouvement insurrectionnel, atteinte à la sûreté intérieure de l'état, attentat contre l'autorité de l'état et rébellion. Il était soupçonné, à l'époque, d'être membre d'organisations des droits de l'homme sur les graves violations des droits humains qui se poursuivaient dans le pays. Cette très lourde condamnation a été confirmée par la cour d'appel de Ntahangwa, à Bujumbura, il y a un an, après sa seule audience publique, organisée en l'absence du prévenu que la justice n'a pas pris la peine de présenter à son procès, qu'il puisse se défendre. Geste d'ouverture du nouveau président La Cour suprême du Burundi a estimé, dans l'arrêt, qu'il s'agit d'une « violation de ses droits civils et politiques » et elle a donc cassé ce jugement et ordonné un nouveau procès de Germain Rukuki devant une cour d'appel de Ntahangwa autrement constituée. Aucune date n'a encore été fixée pour ce nouveau procès. Le président de l'ACAT-Burundi, Armel Niyongere se dit « satisfait » de ce verdict prudent. Il promet de rester « vigilant » sur la suite qui sera donnée à cette affaire. Un autre activiste salue, lui, ce geste d'ouverture de la part du nouveau président Evariste Ndayihimiye. Un geste qui doit maintenant se concrétiser, a-t-il ajouté.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});